

FCO : la date limite pour l'aide à la vaccination est reportée au 30 juin

Le Ministre de l'Agriculture Bruno LE MAIRE a annoncé hier à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale Bovine le report de la date du 31 mars 2010 au 30 juin 2010 pour la participation financière de l'Etat à la vaccination en matière de F.C.O.

La limitation de l'aide au 31 mars excluait la majorité des éleveurs ovins qui refusaient de vacciner durant la lutte. La profession régionale et en particulier les éleveurs Ovins de Midi-Pyrénées, demandaient depuis longtemps un allongement de la période